



Confédération paysanne de l'Aude

SYNDICAT POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET LA DEFENSE DE SES TRAVAILLEURS

Argumentaire

Sopropel au Maroc: des tomates pour l'Europe au goût bien amer

Depuis le 8 janvier, nuit et jour, dans le froid, des ouvriers agricoles (majoritairement des femmes) campent en signal de protestation devant une des stations d'emballage du groupe français Sopropel-Idyl dans la plaine du Souss-Massa (région d'Agadir au sud du Maroc). Ils sont soutenus par le syndicat marocain FNSA.

Le groupe Sopropel est une société maroco-française spécialisée dans la production et l'exportation de produits agricoles, principalement les primeurs maraîchers et plus particulièrement la tomate (produite hors-saison et sous serre) dans la zone du Souss. Il est l'un des grands groupes agricoles au Maroc, avec près de 7 000 salarié/es, et principal fournisseur de l'entreprise Idyl installée dans les Bouches-du-Rhône, qui commercialise ces produits en France et en Europe.

Les deux patrons associés (un marocain et l'autre français) se sont séparés en mai 2014 et ont partagé le groupe en deux sociétés, Rosafloor (pour le premier) et Sopropel (pour le deuxième). Les ouvrières et les ouvriers ont été les premières victimes de cette séparation, se retrouvant depuis l'été dernier sans emploi et dans une situation d'incertitude. La pression syndicale a réussi à ce qu'un nombre important de travailleurs soient réintégrés de forme progressive. Mais près de 140 d'entre eux n'ont pas pu encore reprendre leur travail au sein de Sopropel, même si l'entreprise a déjà repris ses activités. Elle refuse d'accepter à nouveau les travailleurs en arguant qu'il n'y a pas assez de travail. Cependant, elle n'a pas hésité à imposer des heures supplémentaires aux ouvrier-e-s réintégré-es. Curieusement, les personnes qui n'ont pas été réengagées sont des syndicalistes.

Ce n'est pas le premier conflit avec cette entreprise française, qui maintient ses ouvrier-e-s dans une situation de précarité constante.

Un contexte social déplorable

Comme Sopropel-Idyl, plusieurs grands groupes étrangers (français et espagnols essentiellement) bénéficient d'une situation encouragée par les relations Union européenne-Maroc : l'Europe fait pression auprès du Maroc pour qu'il favorise l'investissement des entreprises européennes sur son sol mais elle se soucie peu du respect des droits de l'homme et du droit des travailleurs par ces mêmes entreprises.

Le Maroc, pour sa part, a mis en place, depuis les années 90, des conditions favorables au capital étranger : exonérations fiscales, absence de cahiers de charges concernant l'utilisation de l'eau, l'occupation des sols et le respect de l'environnement.

Cet État a par ailleurs encouragé, par le nouveau code du travail (2004), la flexibilité du travail et des bas salaires. Au Maroc, un ouvrier agricole travaille 8 heures par jour, 6 jours par semaine et 26 jours par mois. Il touche le Smag (Salaire Minimum Agricole légal), soit 70 centimes d'euro de l'heure (7,8 dh), ce qui représente 143 euros par mois. Le système de protection sociale est très faible dans le secteur agricole au Maroc, et le nombre des déclarés au régime de la caisse nationale de la sécurité sociale ne dépasse pas 6 % sur un total de près d'un million d'ouvriers agricoles.



Confédération paysanne de l'Aude

SYNDICAT POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET LA DEFENSE DE SES TRAVAILLEURS

Par ailleurs, la liberté syndicale est bafouée et sa défense de la part des ouvriers et ouvrières est payée par des licenciements, harcèlements, poursuites judiciaires, et même la prison.

Produire pour exporter, importer pour consommer

La politique de développement déployée à partir des plans d'ajustement structurel imposés par le FMI (Fonds Monétaire International) et la Banque Mondiale dès les années 80 a privilégié une libéralisation de l'économie marocaine basée sur une production destinée à l'exportation.

Plus récemment, le Plan Maroc Vert, du gouvernement marocain, vise à développer encore plus l'agriculture intensive, notamment en doublant la superficie de légumes hors-saison pour parvenir à 60 000 hectares, moitié pour l'exportation, moitié pour le marché intérieur.

Paradoxalement, tout en étant un exportateur important de légumes hors-saison et d'agrumes, le Maroc est aussi un pays structurellement déficitaire en produits alimentaires de base tels que les céréales, le sucre et les oléagineux, ce qui n'était pas le cas dans les années 60. C'est le résultat de la logique économique libérale qui consiste à « produire pour exporter et importer pour consommer ». Les accords de libre échange avec l'Union européenne aboutissent à l'ouverture du marché marocain, sans droits de douane, aux exportations européennes (blé, produits laitiers, œufs, viande, biscuiterie, chocolaterie et confiserie).

Tandis qu'il encourage l'agriculture intensive des entreprises européennes, socialement agressive et prédatrice de l'environnement (forte pression sur les ressources hydriques), le Maroc ignore ses petits agriculteurs, de plus en plus marginalisés par le système d'agriculture d'exportation dans lequel ils n'ont pas les moyens de lutter.

En même temps, ces produits exportés, dont une bonne partie passe par le marché Saint-Charles à Perpignan, perturbent la production de fruits et légumes du Sud de la France : le prix (à la production) des tomates en France a baissé de 40 % en cinq ans ; les surfaces en fruits et légumes ont baissé de 30 %.

Pour un projet paysan alternatif

Le véritable développement alternatif du secteur agricole et du monde rural au Maroc comme ailleurs passe par le refus du modèle de l'agrobusiness. Les pays du Sud de la Méditerranée comme le Maroc doivent retrouver leur souveraineté alimentaire. La production agricole doit avoir comme objectif principal la satisfaction des besoins alimentaires de base de la population et la protection de la petite paysannerie. Il faut aussi refuser l'ensemble des accords de libre échange qui pillent leurs ressources et installent un nouveau colonialisme.

Cela passe par la solidarité entre les peuples des deux côtés de la Méditerranée. Les consommateurs européens, en particulier de tomates produites au Maroc, devraient pour leur part exiger que celles-ci soient produites dans des conditions de justice sociale et environnementale.